

MANUEL D'UTILISATION

FACELIA N3

CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT.

A la fin de ce manuel d'utilisation :
VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE

« Modèle conforme aux exigences de sécurité »



SOMMAIRE



1 - PRESENTATION

Merci d'avoir choisi un vélo à Assistance Électrique NEOMOUV

Présentation du VAE :

Jauge

Contrôleur

Batterie

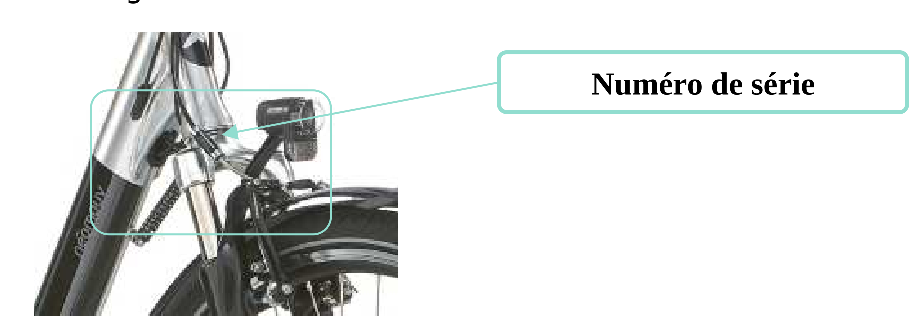
Porte bagages (25kg max)

Moteur électrique

Détecteur de pédalage

<u>Notes</u>:

- Le signe △ indique des conseils importants, des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez votre revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe 🛠 indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage.
- Votre VAE possède un numéro de série gravé sur le cadre au niveau de la fourche.



△ CHARGE MAXIMALE : 120 KG. POUR VOTRE SECURITE IL CONVIENT DE NE PAS DEPASSER CETTE CHARGE MAXIMALE LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE BICYCLETTE.

2 - REGLAGES / MONTAGE :

Adapter le vélo à votre taille

2.1 Réglage de la selle :

2.1.1 Inclinaison :

Ecrou

Desserrer l'écrou sous la selle

Régler l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrer l'écrou, couple de serrage maxi 13 Nm.

2.1.2 Hauteur :

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.50 et 1.75m. Donc, réglez votre hauteur de selle en position assise selon les indications suivantes :

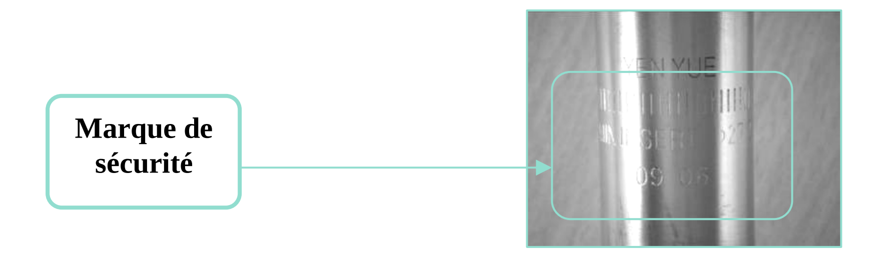
Desserrer l'attache rapide de collier de selle.

Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placez une pédale en position basse, posez un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Montez ou descendez la selle pour obtenir la bonne hauteur. En pédalant à l'envers vous ne devez pas vous déhancher.

Pour le calcul de la hauteur, vous pouvez aussi appliquer la formule HS (hauteur de selle) =0.885xEJ (entrejambe). Pour mesurer la hauteur d'entrejambe mettez-vous pieds nus et talons espacés de cinq centimètres. Plaquez (sans trop appuyer) un bâton contre votre périnée, et mesurez ensuite la hauteur entre le sol et le bâton. Vous obtenez alors la valeur EJ (entrejambe).

Bloquer l'attache rapide.

△ LE TUBE DE LA SELLE NE DOIT PAS SORTIR AU-DELA DE LA MARQUE DE SECURITE GRAVEE (BARRES VERTICALES).



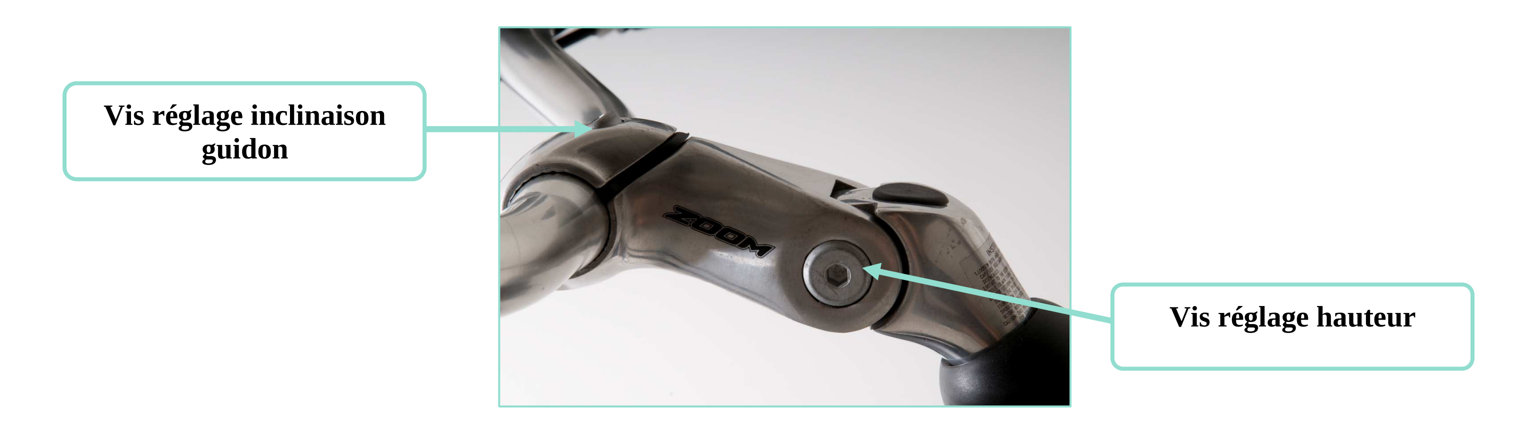
La hauteur minimum entre le point haut de la selle et le sol est **de 78 cm**.



2.2 Réglage du Guidon (cintre et potence) :

🛠 Clef Allen de 5 mm et de 3mm.
🛠 Clef Allen 6 mm

Pour être confortable, la position de votre cintre (guidon) doit être au moins à la même hauteur que votre selle, ou plus selon votre confort. Dévisser la vis Allen et régler la hauteur désirée de votre guidon.



Faites de même avec la seconde vis pour le réglage de l'inclinaison de votre guidon. Après réglage, resserrer énergiquement les vis, couple de serrage maxi : 19.6 Nm.

△ LA POTENCE NE DOIT PAS SORTIR DU TUBE DE DIRECTION AU-DELA DE LA MARQUE GRAVEE (BARRES VERTICALES ET INSCRIPTION « MINIMUM INSERTION »).



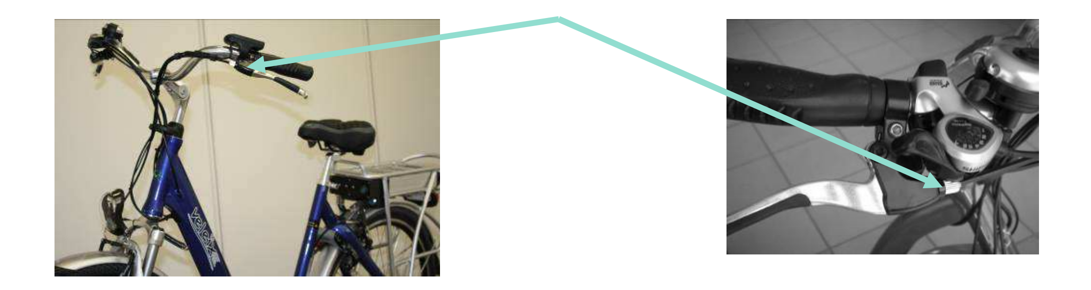
Après réglage, resserrer la vise en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre (couple de serrage maxi : 19.6Nm).

2.3 Réglage des freins:

🛠 Clef Allen 5 mm
🛠 Tournevis

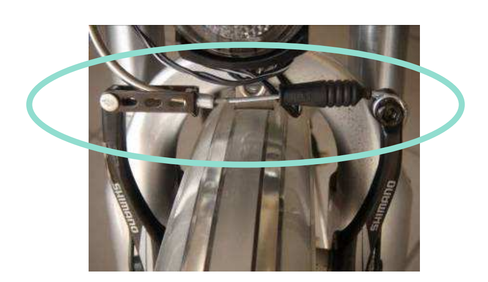
2.3.1 Frein avant type V-Brake :

Le frein avant est actionné par la poignée gauche sur le guidon.
Serrer complètement l'écrou sur la poignée de frein, ce réglage vous permettra de compenser plus tard le relâchement naturel du câble de frein.

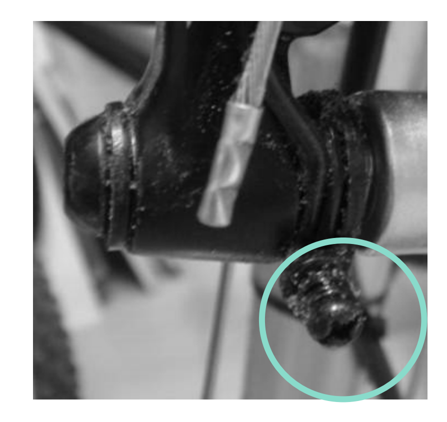


Desserrer le serre-câble et tirer sur le câble jusqu'à ce que les patins touchent la jante. Resserrer le serre-câble (une attention particulière est à apporter à chaque extrémité de la gaine qui doit entrer sans forcer dans le logement de chaque embout rigide, côté poignée de frein et V Brake.)





Les patins sont bien réglés lorsqu'ils se trouvent à distance égale de la jante. Le réglage final est à faire en serrant les vis montées sur les supports de patins avec un tournevis (distance d'environ 0.1 à 0.5 mm de la jante).



Le contrôle de votre réglage est correct, lorsque la roue, tournant librement, s'arrête sans à coup.



NB : l'action sur la poignée de frein est de plus réalisée de manière progressive grâce au compensateur SHIMANO qui assure un freinage efficace type ABS.



2.3.2 Frein arrière type V Brake :

Le frein arrière est actionné par la poignée droite sur le guidon.

Comme pour le frein avant (**Cf. 1.3.1**) serrer complètement l'écrou sur la poignée de frein, ce réglage vous permettra de compenser plus tard le relâchement naturel du câble de frein.

Desserrer le serre-câble (**Cf.** : photos du réglage du frein avant) et tirer sur le câble jusqu'à ce que les patins touchent la jante.

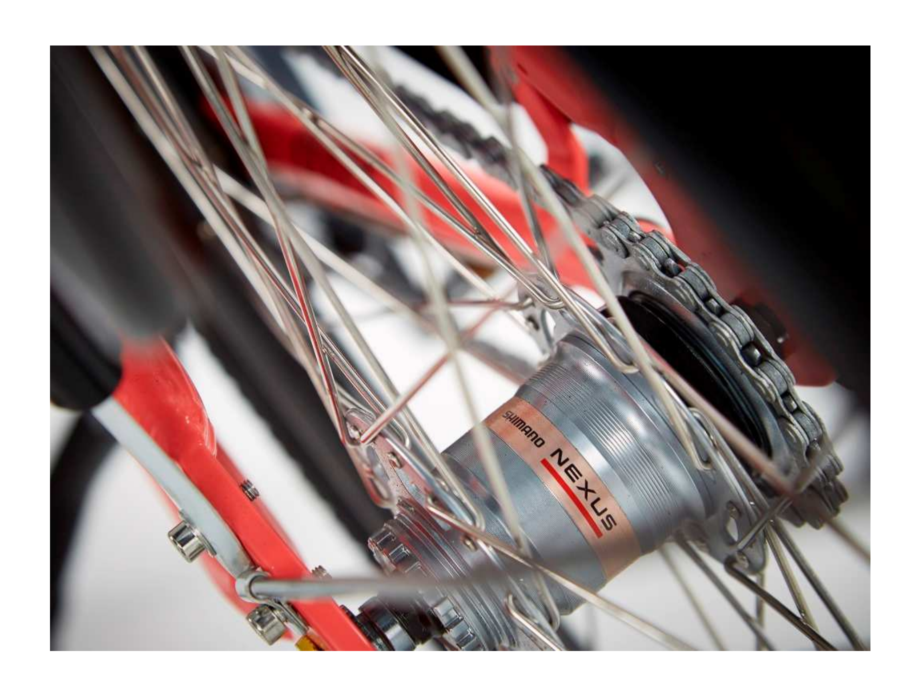
Resserrer le serre-câble (une attention particulière est à apporter à chaque extrémité de la gaine qui doit entrer sans forcer dans le logement de chaque embout rigide, côté poignée de frein et V Brake.)

Les patins sont bien réglés lorsqu'ils se trouvent à distance égale de la jante. Le réglage final est à faire en serrant les vis montées sur les supports de patins avec un tournevis (distance d'environ 0.1 à 0.5 mm de la jante).

△ **Attention ! Par temps de pluie ou sur sol mouillé, la distance de freinage augmente.**

2.4 Réglage du Nexus 3 vitesses :

Le réglage du Nexus est du ressort d'un spécialiste. En théorie le Nexus ne nécessite aucun entretien mais le câble peut se détendre petit à petit.



2.5 Porte bagages :

△ Ne pas charger votre porte bagage plus que la valeur indiquée : 25 kg.

Tout dispositif de portage et autres bagages installés par vos soins sur votre porte-bagages (ex : siège enfant – bagages divers, etc.) doivent être compatibles avec les caractéristiques géométriques et de résistance de la bicyclette.

△Vous devez réaliser périodiquement un contrôle du serrage des fixations du porte-bagages. Ce type de porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Toute modification réalisée sur le porte-bagages par l'utilisateur engagera sa propre responsabilité.

Lorsque le porte-bagages est chargé, des modifications de comportement de la bicyclette sont à prendre en compte (stabilité au vent, distances de freinage, changement de directions etc…) Pour sa sécurité, l'utilisateur doit être conscient de ces modifications de comportement.

Lors de l'installation d'un siège enfant ou de sacoches, un contrôle de sécurité de l'utilisateur est nécessaire (ex : courroies qui pendent, danger de prise dans les rayons, chute à craindre, stabilité de fixation du siège enfant à vérifier, risque de pincement des doigts de l'enfant sous la selle, etc.).

Le réflecteur et le feu arrière de signalisation ne doivent pas être cachés par des bagages ou siège, fixés sur le porte-bagages.

La charge sur le porte-bagages doit être répartie de part et d'autre de celui-ci afin d'assurer une stabilité de l'ensemble lors de la circulation sur la voie publique.



2.6 Montage et démontage des roues *(roues AR par spécialiste) :*

2.6.1 Roue avant :

Démontage de la roue avant :

Vous devez d'abord déconnecter le fil du moteur (côté droit de la roue).

Ensuite il faut desserrer le serre câble du frein V Brake afin de libérer les patins pour pouvoir enlever la roue. Desserrer les écrous borgnes de chaque côté et dégager les rondelles.

Soulever le vélo et frapper légèrement le dessus du pneu pour dégager la roue.

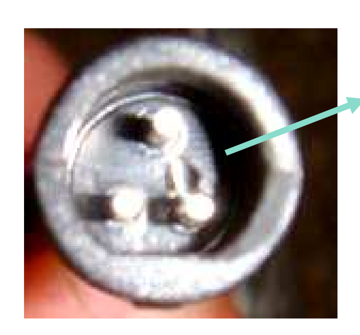
Montage de la roue avant :

Repositionner les rondelles sur l'axe de roue. Soulever le vélo et insérer l'axe de la roue au fond de la lumière des pattes de la fourche.
Contrôler le positionnement des rondelles, ainsi que le centrage de la roue. Visser les écrous de roue. Serrer alternativement et progressivement de chaque côté les écrous de roues (serrage 20 à 25 Nm).
Si la roue n'est pas centrée, desserrer les écrous et recommencer l'opération.

△ **Ne dérégler pas les contre écrous, vous risquez d'endommager les roulements.**

Régler à nouveau votre frein (**cf 2.3**).

NB Le connecteur est équipé d'un détrompeur. Bien mettre les 2 « méplats » l'un en face de l'autre pour reconnecter correctement le moteur.



Bien positionner les deux méplats pour rebrancher la prise moteur



2.6.2 Roue arrière :

△ **Cette opération est à effectuer par un professionnel**



2.7 Eclairage :

Votre vélo est fourni avec :

- **un éclairage avant fixe** alimenté par la batterie



- **un feu arrière rouge** alimenté par la batterie



Les 2 éclairages s'allument s'éteignent en pressant pendant 3 secondes le bouton « PLUS/ECLAIRAGE » situé sur le display.

△ **Maintenez toujours vos éclairages propres et en bon état.**

△ **Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la nuit tombée.**

3 - UTILISATION DU VAE :

3.1 Le changement de vitesses indexées :

- Votre changement de vitesses se compose d'un Nexus shimano 3V.

Le sélecteur de vitesse (indexé) se trouve près de la poignée droite sur le guidon, actionnez-le pour choisir l'une des 3 positions préréglées. Contrairement à un dérailleur classique, il ne faut pas être en train de pédaler pour passer ces vitesses. Ceci permet de changer de rapport à l'arrêt.



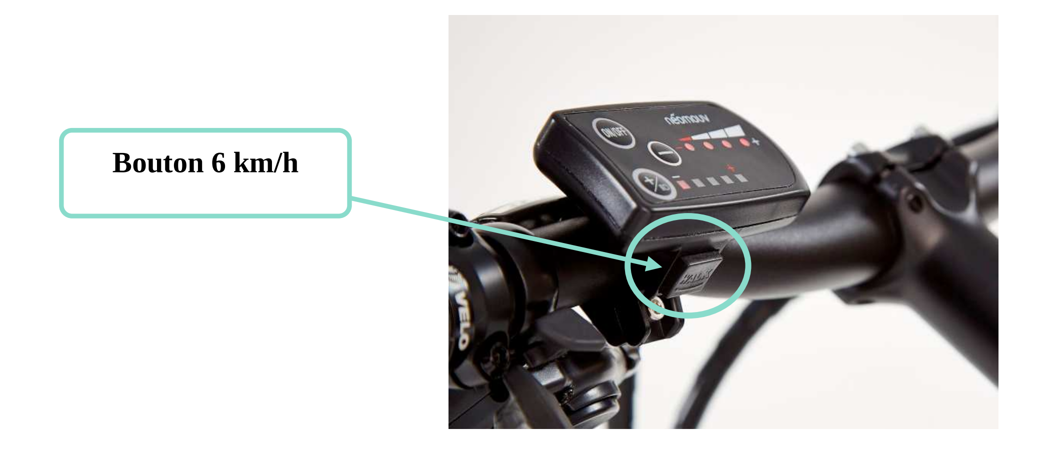
3.2 Le changement de vitesse électronique :

Votre vélo est équipé de 4 assistances électroniques :

1. **Une assistance réglée à 6 km/h** qui vous permet un démarrage sans effort. Il faut maintenir appuyé le bouton 6km/h (situé sous la commande) et votre VAE démarre sans pédaler jusqu'à la vitesse de 6km/h.
2. **LOW** vers la gauche = position économique. Sur cette position votre VAE consomme moins d'énergie ;
3. **MED** au milieu = position moyenne d'assistance ;
4. **HIGH** vers la droite = position maximale Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie

Afin de sélectionner le niveau d'assistance (L, M, H), presser les boutons « + » et « - ».

Le sélecteur d'assistance se trouve près de la poignée gauche sur le guidon.



3.3 La jauge de la batterie :

Cette jauge est intégrée avec le sélecteur de vitesse.



A chaque action de mise en alimentation (NB : clé de contact de la batterie sur « ON ») les voyants s'allument successivement pour un test de lecture, et se stabilisent après. Située sur le guidon côté gauche, l'ensemble jauge/sélecteur est à portée de votre vue. Au départ, avec une batterie chargée, tous les points sont au rouge. Vous pouvez ainsi contrôler l'énergie restante et adapter votre allure et votre mode d'assistance.

Lorsqu'il ne reste que 2 voyants allumés sur les 4, il reste au **maximum 30%** de la charge disponible dans la batterie.

3.4 L'assistance électrique :

3.4.1 Fonctionnement :

Votre vélo est un Vélo à Assistance Electrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement quand vous pédalez.
La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins ;
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h ;

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ Nous vous informons que l'activation ou l'arrêt de l'assistance peut entraîner une accélération ou une décélération brutale.

3.4.2 Performances :

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h.
A cette vitesse l'alimentation du moteur se coupe automatiquement.

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

- **Le poids transporté :**
  Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

- **La température extérieure :**
  Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

- **L'usure de la batterie :**
  Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 750 cycles de recharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces 750 cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

- **Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours :**
  L'autonomie théorique de 35 à 45 kilomètres, s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descente (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue et peut aller jusqu'à 55 km. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance :

Moteur: Type Brushless – 250 watts
Batterie : Cellule Samsung ou Sony lithium Ion 36 V – 9, 11 ou 15.4 Ah – Cycle de vie : 750 cycles complets charge/décharge en conditions normales de charge.
Autonomie : 50 km pour la batterie 9 Ah
65 km pour la batterie 11 Ah
90 km pour la batterie 15.4 Ah
(pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse de 18 km/h sur un parcours en mode Eco).



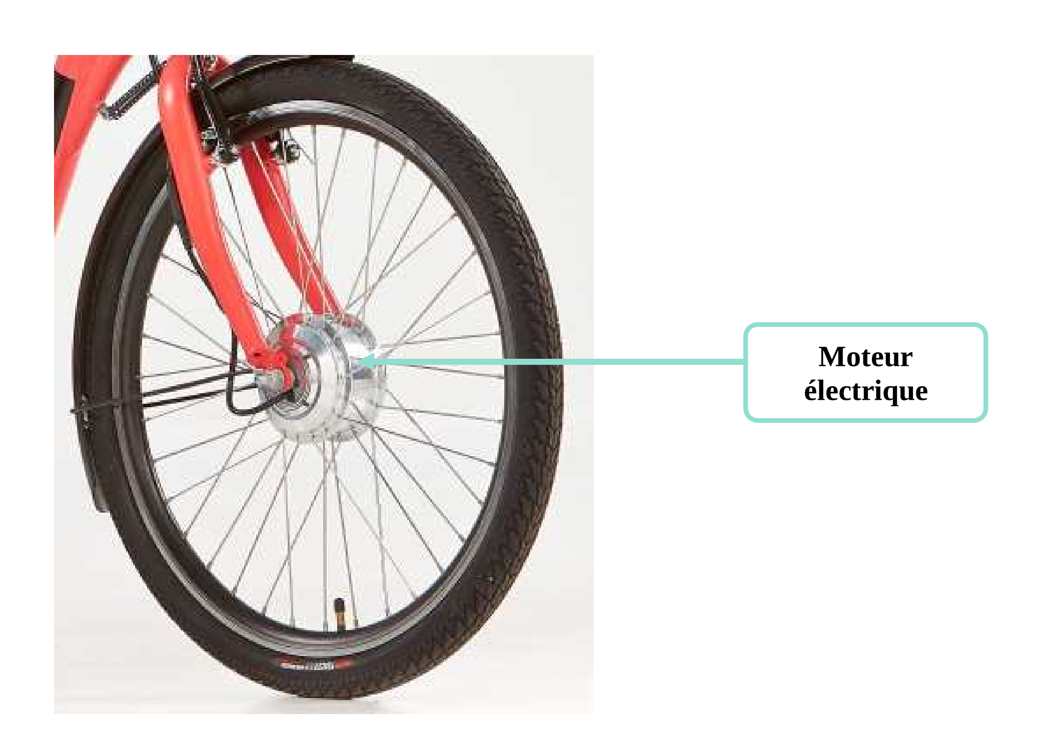
3.4.4 La mise en marche de la batterie :

La mise en marche et l'arrêt sont commandés par un interrupteur de contact situé sur le côté gauche du conteneur batterie (position 1/0).



3.5 Le moteur électrique :

Situé dans le moyeu de la roue arrière, c'est un moteur électrique BRUSHLESS de 250 watts. Il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Après 3 ans ou 25 000 kilomètres, nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste. Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, nous vous **déconseillons** de le nettoyer avec un jet haute pression.





4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE :

4.1 Chargeur : CHARGEUR NEO MOUV LITHIUM ION 36 volts

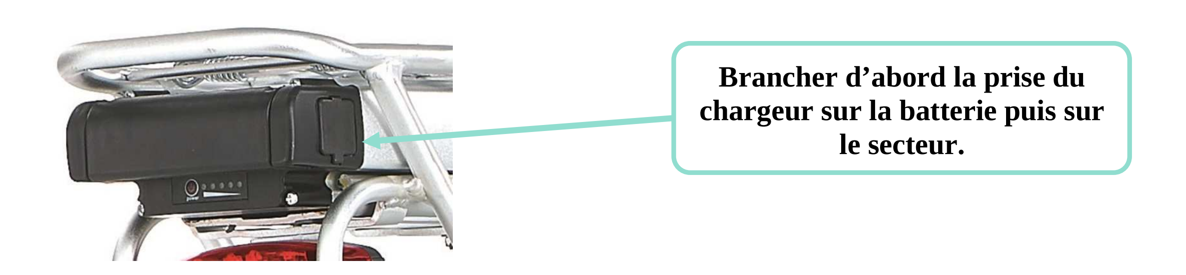


CARACTERISTIQUES DU CHARGEUR

Modèle 36 volts	SSHC8100LC
Chargeur intelligent pour batterie Lithium Ion	
Tension	AC100 -240 V
Fréquence	47-63 hz
Tension de chargement (charge)	42 V+/- 0.2 V
Courant de sortie	2.0 A
Indication par LED power : rouge	En charge
Indication par LED charge : vert	Chargé ou déconnecté de la batterie
Efficacité (à pleine charge)	100 %
Plage de température de fonctionnement	Entre 10° C et 35° C
Humidité	<+ 90 %
Norme de sécurité	EN60335 –1- A2 –2006
Poids	460 g
Dimensions	165x73x47 mm

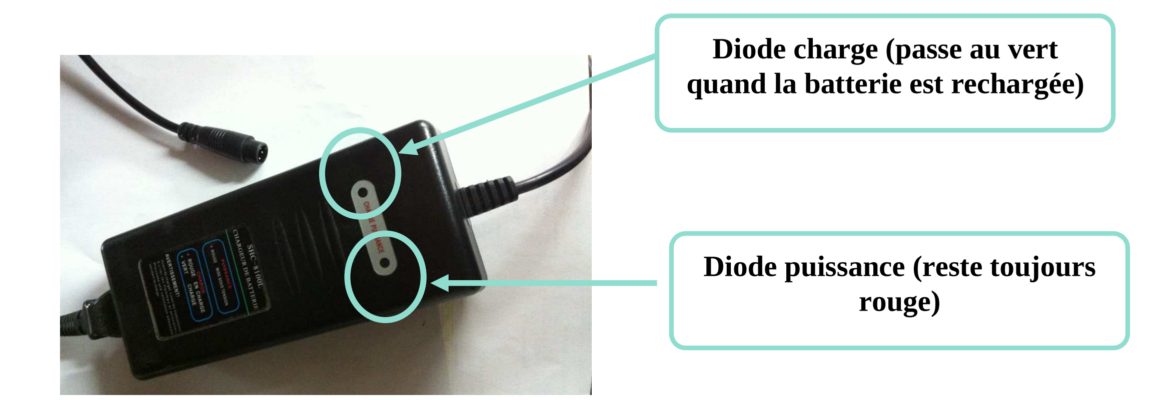
Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes de fabrication CE, et aux standards de protection de l'environnement IEC/EN 60335-1. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 4 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge, dite « lente », est volontaire, dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis brancher la prise sur le secteur.





Sur le dessus du chargeur, une diode témoin « puissance » indique que le chargeur est sous tension et reste au rouge. Une autre diode « charge » indique elle le niveau de charge de ka batterie. Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée



4.1.1 3.1.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :

- Ne branchez pas la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toute charge doit être effectuée dans un local ventilé.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Ne pas mettre l'appareil en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif (toute charge générant une diffusion de chaleur, danger d'incendie ou d'explosion).
- Ne pas stocker l'appareil chaud.
- Ne chargez pas une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne pas laisser le chargeur branché et ses connections à la portée des enfants.
- Ne pas tenter de démonter le chargeur.

4.1.2 3.1.2 Protection du chargeur :

- Ne pas l'exposer à la pluie.
- Ne pas laissez le chargeur débranché de l'alimentation (220 volts) et branché sur la batterie.
- Ne pas l'immerger.
- Ne pas poser d'objet sur le chargeur, ni le couvrir.
- Prendre soin des fils électriques d'entrée et de sortie du chargeur.
- Pour protéger le chargeur après une charge longue (plus de 24 heures) débrancher la connexion électrique et laisser reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Eviter de laisser le chargeur branché sur le secteur plus de 24H.

△ ATTENTION ! Pour votre sécurité, il est interdit d'ouvrir le chargeur (risque de décharge électrique – haute tension). Contactez votre revendeur pour tout problème de panne sur le chargeur.

△ Pour votre sécurité voir également les pictogrammes au dos du chargeur.

1) Utilisation intérieure uniquement
2) Attention danger
3) Double isolation (utilisation sans prise de terre)
4) Lire la notice
5) Respect des normes CE
6) Ne pas jeter avec les déchets ménagers.



4.2 La batterie :

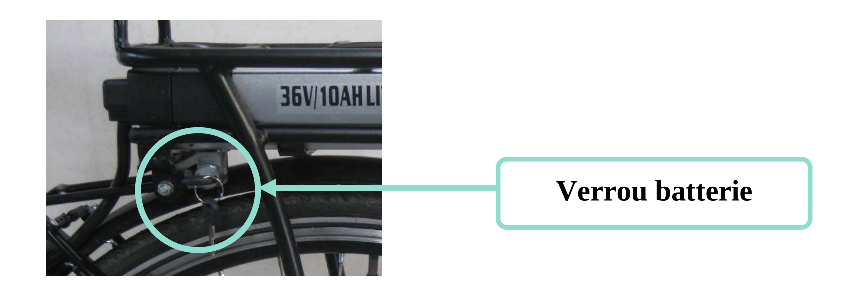
Votre batterie possède un n° de série :



Votre batterie est assemblée dans un containeur spécial. Nous vous déconseillons vivement de tenter de l'ouvrir ou de la démonter. **Toute rupture de l'étiquette de garantie entraînera ipso facto l'annulation de la garantie :**



Pour enlever la batterie de son logement il faut déverrouiller avec la clé le blocage de celle-ci. A l'aide de la poignée retirer la batterie par l'arrière du VAE.



Attention pour remettre la batterie veiller à ce qu'elle soit positionnée correctement pour rentrer dans les « rails » du porte bagage.

Vous pouvez recharger votre batterie en place sur le vélo (mettre la clef sur « OFF » au préalable) ou l'enlever de son support et ensuite la charger, toujours par la prise située à l'arrière de celle-ci.
Pour un chargement en sécurité, il faut d'abord relier le chargeur à la batterie et ensuite raccorder la prise standard du chargeur sur le secteur (220V/50 Hz).
Vérifier le bon fonctionnement du chargeur (cf paragraphe 3.1).

4.2.1 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie :

- Eviter toute proximité de source de chaleur.
- Eviter tout court-circuit sur les connections de recharge et prise du moteur.
- N'utiliser la batterie que ce pour quoi elle est faite.
- Ne pas exposer la batterie à des températures supérieures à 40°C et inférieures à –20° C.
- Ne jamais laisser tomber la batterie ; poser la sur un endroit stable.
- Attention, il y a un risque de court-circuit et de surchauffe en cas de choc pour les batteries présentant une fragilité particulière.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Lorsque la charge est terminée, il est recommandé de déconnecter le chargeur de celle-ci.
- **Lors de périodes de non-utilisation du vélo, stocker la batterie dans un endroit sec et frais et à une température supérieure à 10° C et inférieure à 40° C.**
- **Ne jamais laisser votre batterie complètement déchargée durant des périodes supérieures à 3 jours, cela pourrait l'endommager.**
- **En cas de non utilisation prolongée, il est nécessaire de recharger la batterie une fois tous les deux mois.**
- Ne jamais laisser la batterie, exposée longuement au soleil.
- Ne jamais laisser un enfant jouer avec la batterie ou manipuler celle-ci.
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne jamais ouvrir la batterie. L'ouverture peut engendrer d'importants risques d'électrocution et rend la garantie caduque.
- Ne jamais asperger directement la batterie avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas immerger la batterie.
- N'utiliser que le chargeur fournit pour recharger votre batterie. Tout autre chargeur non adapté à la batterie pourrait provoquer un accident.

△ ATTENTION ! En cas d'utilisation trop peu fréquente de la batterie (1 fois tous les 2 mois seulement), la capacité de celle-ci diminuera beaucoup plus rapidement qu'en cas d'utilisation régulière. L'énergie d'une batterie provient d'une réaction chimique, qui nécessite d'être activée suffisamment régulièrement afin de conserver son efficacité.

△ ATTENTION ! Vous ne devez pas jeter votre batterie ou votre chargeur avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par la plupart des communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les modalités. Les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent donc être recyclés.

Votre batterie est recyclable après usage. Retourner celle-ci à votre revendeur.

Lire aussi attentivement les indications portées sur la batterie :

1) *Ne pas ouvrir*
2) *Ne pas exposer à la chaleur*
3) *Produit recyclable*

La batterie fournit avec votre VAE est conforme :

- A la norme EN61000-6-1 et EN61000-6-3 ;
- A la directive UN38.3 concernant le transport des matières dangereuses ;
- A la directive 2006/66/EC ;

5 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE :

Afin d'économiser l'énergie de votre batterie et donc d'augmenter l'autonomie de votre vélo, nous vous proposons quelques conseils.

- **Au démarrage** : réglez votre assistance, en position L Low et choisissez un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionnez le dérailleur sur le petit développement et utiliser la position 6 Km/h.
- **Dans les embouteillages** : réglez l'assistance en position L Low et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts que vous devrez effectuer.
- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, réglez votre dérailleur en petit développement, réglez l'assistance en position M Med ou H High (Moyen ou Maxi).
- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, vous pouvez optez pour le mode H High. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionnez votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).
- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) vous pouvez alors régler votre vélo en vitesse de « croisière ».Choisissez le mode M Med et réglez le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.
- **En descente** : vous arrêtez de pédaler (roue libre) ou vous pédalez normalement sans effort en adaptant votre sélection de vitesse et vous vous laissez porter doucement.

6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU FACELIA N3:

6.1 Entretien :

Pour mieux conserver votre vélo, entretenez-le régulièrement :

- Remplacer les patins de freins dès qu'ils sont lisses.
- Nettoyer régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et de l'eau savonneuse.
- Ne pas utiliser de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyer et graisser les roulements tous les 6 mois.

6.2 Lubrification :

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) :

- La chaîne
- Les câbles de frein
- Les axes des systèmes de freins

6.3 Maintenance :

Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.
Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

△ Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les patins de frein avant et arrière.

△ Vérifier l'état et le bon fonctionnement des organes de signalisation (ex : ampoules etc.), et les nettoyer si nécessaire avec un chiffon sec..



7 - LA SECURITE – RECOMMANDATIONS :

Contrôlez régulièrement les points suivants :

Le serrage des roues (20 à 25 Nm pour l'avant, 40 à 44 Nm pour l'arrière)
L'usure des pneumatiques (remplacer le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et régler sa pression entre (60 à 65 Psi- 2.8 à 4.5 bar). Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apporté, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc...) sont à prendre en compte. Contacter votre revendeur pour plus de renseignements.
Contrôlez le bon serrage de la direction (18 à 20 Nm), des pédales (20 à 24 Nm), de la selle (12 à 15 Nm).

Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoyez largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

Votre vélo à assistance électrique est un vélo adapté à une utilisation en ville et pour les randonnées sur route.

△ Ne l'utilisez pas comme un vélo tout terrain.

Sur la voie publique, toute personne circulant à bicyclette doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport. (ex : éclairage, signalisation, port du casque (conseillé) dispositif réfléchissant etc. ...).

Pour une utilisation sûre de votre bicyclette nous vous recommandons de vérifier et de contrôler périodiquement : les freins (usure des patins) l'état des jantes et des rayons (usure des jantes et des rayons) l'état des pneumatiques, de la direction (fixations, serrage des écrous de roues et de tous autres organes spécifiques à votre véhicule. Les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie quelconque sur les jantes, veuillez les faire réviser immédiatement.
ATTENTION Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé. »

Il est également important pour votre sécurité de remplacer les composants critiques présentent une usure ou autres problèmes (ex : pneumatiques, jantes, etc…) par des pièces d'origine. Adressez-vous à votre revendeur.

△ Ne pas s'asseoir sur le vélo, lorsque celui-ci est maintenu par la béquille, elle risque de casser et de vous faire chuter brutalement.

Restez vigilant, ne vous attardez pas sur la consultation de l'écran de la bicyclette quand vous roulez.
Pour votre sécurité, il est conseillé d'allumer systématiquement l'éclairage de la bicyclette.

Le port du casque est fortement recommandé.

Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.



8 - DONNEES TECHNIQUES

PIECES	COUPLE DE SERRAGE MAXI(Nm)
Axe de pédalier	19.6
Pédales	19.6
Axe de roue avant	18
Axe de roue arrière	30
Tige de selle	13
Potence et cintre	19.6
Inclinaison de selle	13

CARACTERISTIQUES

MODELE	FACELIA N3
Distance entre les roues (mm)	1200
Poids total (batterie incluse) (kg)	23 kg
Charge maximum autorisée	120 kg
Vitesse maximale (km/h) en mode assistance	25
Autonomie (Pour un utilisateur de 75 kg roulant à une vitesse moyenne de 18 km/h en mode Eco)	50 km pour 9Ah 65 km pour 11Ah 90 km pour 15.4Ah
Batterie	Cellules Samsung ou Sony Lithium Ion 750 cycles
Tension (v)	36V
Moteur	Brushless
Rendement nominal (w)	250 watts
Chargeur : **T**ension chargeur	42 V
Pneus dimensions	24'x175
Pressions des pneus	2.8 à 4.5 bars
Plateau (nombre de dents)	44
Moyeu SHIMANO Nexus	(Commande indexée)

9 - DECLARATION DE CONFORMITE CE

Conformément aux dispositions de la nouvelle norme européenne EN 15194/2009 du (CEN) Comité Européen de Normalisation de mai 2009 concernant les bicyclettes de ville et tout chemin (trekking) portant sur les exigences de sécurité et méthodes d'essai de leur conformité, la :

SARL NEO MOUV
ZI Ouest Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE

Certifie que :

Le produit NEO MOUV modèle FACELIA N3 est conforme aux normes de sécurité suivantes :

EN 14764 - EN 15194

Ces conformités s'entendent pour autant que le produit pour lequel elles sont données est installé et utilisé suivant les instructions fournies dans ce manuel d'utilisation.

A La Flèche, le 1 septembre 2011
Le Chef d'Entreprise
M Philippe VAXELAIRE

10 - CONDITIONS DE GARANTIE

Conservez bien votre facture qui est votre preuve d'achat.

Conservez l'original de votre certificat de garantie dûment rempli, signé et tamponné par le vendeur.
En cas de réclamation, l'acheteur doit ramener le vélo complet (clés, batterie, chargeur) au magasin où l'achat a été effectué, accompagné du présent certificat.
Les réparations ne peuvent être effectuées que par le point de vente où vous avez acheté votre vélo électrique, ou par un agent agréé (contactez-nous à l'adresse ci-dessous pour en obtenir la liste). Le non-respect de cette clause ou la modification des caractéristiques techniques entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

La garantie est refusée lorsque les avaries sont dues :

- A un manque d'entretien, à un montage défectueux ou incomplet ;
- A une utilisation anormale (utilisation à deux, surcharge, sauts) même passagère ;
- A de mauvais réglages de l'utilisateur.

Ne sont pas compris dans le cadre de la garantie l'usure normale des pièces telles que : patins de frein, câble, chaîne, ampoule d'éclairage, pneus, chambres à air etc. La garantie n'est pas valable pour une utilisation en compétition.

Durée de garantie :

- 5 ans pour le cadre
- 2 ans pour les autres pièces.
- 2 ans pour la batterie.

Toute période d'immobilisation de plus de 7 jours, pendant la période de garantie, prolongera la garantie de la durée de cette immobilisation. La garantie ne donne droit à aucune indemnité en espèces ou en nature pour immobilisation du vélo pendant la durée de la garantie.
De plus, vous bénéficiez de la garantie légale, conformément aux dispositions du code civil.
La garantie et le service après-vente sont assurés par le point de vente où le vélo a été acheté. Il pourra de plus vous fournir toutes les explications dont vous pourriez avoir besoin sur l'utilisation et l'entretien de votre vélo.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions, ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo.
Ce vélo est à seul usage personnel et non professionnel.

Chaque composant électronique est définitivement fermé. L'ouverture d'un de ces composants (batterie, écran, moteur, contrôleur, etc…) peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou au système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulera la garantie de la bicyclette.
La garantie ne couvre pas les pièces fissurées ou brisées ou présentant des traces de chocs visibles.

ATTENTION ! Ne confondez pas entretien et garantie. Les révisions d'entretien et les réglages ne peuvent être effectués gratuitement au titre de la garantie.

Retournez une photocopie du CERTIFICAT DE GARANTIE REMPLI à l'adresse figurant au bas du certificat.



11 - CERTIFICAT DE GARANTIE

Nom : --
Prénom : ---

Votre adresse : --

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville :------------------- Pays :-------------------

Email : ---

Modèle FACELIA N3

N° de série de votre VAE : ---

N° de série de la batterie : ---

Date d'achat : ---

Signature de l'acheteur :---

« Ce certificat est une annexe au document intitulé « conditions de la garantie » chap.12 du manuel d'utilisation du VAE FACELIA ; il constitue un document nécessaire à la mise en œuvre de la garantie dans les conditions et selon les modalités définies au dit chapitre 10 ».

Cachet du magasin :

A retourner, rempli, sous un mois.
SARL NEO MOUV – ZI Ouest - Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE – www.neomouv.fr

Email : garantie@neomouv.fr

CERTIFICAT DE CONFORMITE



Déclaration de conformité

La société

SARL Neomouv

ZI Ouest – Allée des quatre journaux

72200 La Flèche

Atteste que le modèle de vélo à assistance électrique

FACELIA



Répond aux exigences des directives 2006/42/EC et 2004//108/EC et est conforme aux tests des normes **EN 14764** et **EN 15194**.

La Flèche le 26.02.2014
Le directeur général





SARL NEO MOUV
ZI Ouest - Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE
contact@neomouv.fr

SARL au capital de 360 000 € - RCS Le Mans 518 158 183
SIRET 518 158 183 00013 – APE 4649Z – TVA INT FR 91 518158183